

Image not found or type unknown



Impaye loye, dégradation matériel

Par **fidji067**, le **12/07/2008** à **10:24**

bonjourrrnj aurais une question concernant le non paiement de loyer. rnLa situation est celle la :rnil y a deux ans ma soeur et son mari occupaient une maison que ma mère leur louait a bas prixrnma mère etant décédée il y a deux ans, alors que la situation du couple se dégradait, le mari a occupé seul les lieux pendant 6 à 9m mois, (sa femme se réfugiant chez nous).rnil a donc paye ces mois la pour lui meme , refusant de quitter le locauxrnma soeur a divorcé entre temps, et tle dernier mois que son ex mari occupait la maison, c est elle qui a du le payer alors que c était encore lui qui y vivait.rny a t il un moyen de lui faire payer ce mois ?rnvu que ca fait bien deux ansrnde plus comme il a dégradé la porte et d autre chose , y a t il quelque chose a faire ?rnrne je vous remercie de bien vouloir me répondrenbien a vousrnfidji067